

interdit sur ce site toute construction ou extension

ter le site. C'est maintenant signé pour un montant de 2,4 millions. La convention est valable pendant 5 ans. Cela permet de s'opposer si un acquéreur se manifestait.

### Même un port

Déjà, en janvier 2016, cette même collectivité locale avait fait part à la commune d'Angoulins de sa décision de vendre La Sapinière. On dit aussi le château. C'est faux. Mais c'est une superbe demeure datant de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Le site, un peu plus deux hectares, le long du littoral est particulièrement remarquable avec un parc boisé classé. Ce fut jusqu'à la fin de l'année 2015,

ment foncier de Poitou-Charentes) d'exercer un droit de préemption pour éventuellement rache-

un centre de vacances géré par une association locataire de ce domaine et lié au Conseil départemental par une convention qu'elle n'a pas renouvelée.

« La mairie n'avait pas les moyens de l'acheter. Des promoteurs se sont manifestés, le prix était de 4,5 ou 5 millions d'euros. On m'a même proposé d'en faire un port ! », raconte Daniel Vaillieu, maire socialiste d'Angoulins depuis 2014.

### Inconstructible

De nombreuses discussions ont eu lieu avec le Conseil départemental de l'Eure, qui a finalement décidé de lancer une procédure administrative.

Le montant de départ, 2,4 millions d'euros, « interroge » le maire. Il le juge élevé par rapport aux contraintes qui pèsent sur le site et qui ont été mises en exergue par la Di-

Daniel Vaillieu voudrait transformer ce lieu en centre d'information et de formation sur le climat, l'océan, les risques, etc.

« Ailleurs sur la côte atlantique de la Nouvelle-Aquitaine, les problèmes sont liés à l'érosion, nous avons une spécificité, c'est les risques de submersion. Situé à cet endroit, ce serait idéal un tel institut. On a même parlé à une époque d'une villa Médicis du littoral ».

Ce projet d'espace climato-

rection départementale des territoires et de la mer (DDIM). En effet, le parc classé est inconstructible et aucune extension des bâtiments existants n'est possible : l'ensemble de la propriété est inscrit dans la

océanique a en effet déjà été évoqué au mois de juillet 2016 ainsi qu'en fin d'année. Mais aucune décision n'a été prise.

« Il faut plusieurs partenaires publics, la Communauté d'agglomération, la Région. Peut-être faudrait-il aussi des fonds privés. On y travaille, Jean-François Fontaine, président de l'Agglomération est intéressé. Gérard Blanchard, conseiller régional, ainsi que le président de l'université y sont également sensibles ».

bande d'inconstructibilité des 100 mètres (loi Littoral). En outre, la destination du bien ne peut être changée : le domaine ne peut accueillir qu'un équipement d'intérêt collectif.

A votre écoute depuis plus de 40 ans sur La Rochelle

## AGENDA

### AUJOURD'HUI

**Exposition.** Dessins de Richard Laillier. Vernissage en présence de l'artiste à partir de 18h à l'Hybridarium. Renseignements au 05 46 29 07 53.

**La Rochelle se dévoile.** Visite guidée à pied pour découvrir patrimoine, histoire et période contemporaine de la cité rochelaise. A 14h30, à l'office de tourisme. Tél. 05 46 41 14 68.

**Passeur.** Interruption de 12h à 14h30.

**Bus de mer.** Interruption des navettes de 11h à 15h en direction des Minimes et de 11h30 à 15h30 vers le Vieux Port.

**Service volontaire européen.** Envie de vivre une expérience enrichissante à l'étranger pendant 2 à 12 mois ? Il suffit d'être citoyen européen et âgé de 17 à 30 ans. Infos de 14h à 16h au CDJ place Bernard-Moïtessier. 05 46 41 16 36.

**Exposition.** Michèle Magnien présente « Mileg », dernier jour de l'expo, de 9h à 21h au Yachtman 23 quai Valin. Renseignements au 06 63 99 26 68.

**Rencontre.** Réunion Nuit débout à partir de 17h au bar Quai 22, sur le port.

## « SUD OUEST »

**Rédaction.** 29, avenue Michel-Crépeau, 17000 La Rochelle.  
Tél. 05 16 19 47 40.  
Fax: 05 16 19 47 49.  
E-mail: larochelle@sudouest.fr.

Sud ouest du 2 Mars 2017

# Un blason offert au maire de La Rochelle

**PATRIMOINE** Jean-François Fontaine a reçu un blason finement sculpté aux armoiries de la ville

Jean-François Fontaine a reçu en cadeau, un blason aux armoiries de la ville. Ce dernier a nécessité près de 40 heures de travail à l'entreprise des Compagnons de Saint-Jacques qui œuvre sur le chantier de l'hôtel de ville. Une manière pour l'entreprise de souligner l'attachement du maire aux armoiries de sa ville.

« Lorsque l'on a reçu une lettre de sa part, on a vu qu'il avait mis en entête les armoiries de La Rochelle. L'idée est venue de là », reconnaît

Frédéric Tranchant, le gérant de l'entreprise. L'excellence et l'intelligence de la main demandent beaucoup de travail et de passion.

« C'était aussi une manière de se faire plaisir en taillant et en s'entraînant sur une belle pièce », précise Frédéric Tranchant.

Le maire a accepté ce cadeau en soulignant le travail accompli sur le chantier. L'hôtel de ville qui avait brûlé en 2013 devrait retrouver sa splendeur courant 2019.

**Delphine-Marion Boule**



Le cadeau des Compagnons de Saint-Jacques. PHOTO ROMUALD AUGÉ